

13365



SACEM

Bd Lascrosses
7 Esplanade Compans Caffarelli
CS 28502
31685 TOULOUSE CEDEX 6

Téléphone : 05 67 34 81 80
Courriel : dl.toulouse@sacem.fr

LE GALOPIN
SAS VARADETO
LE MEJA
46260 VARAIRE

Le 18 août 2025

N/réf. : 123738602

OBJET : Ultime relance amiable

Madame, Monsieur,

Nous constatons qu'à ce jour, vous n'avez pas procédé au règlement des droits dus aux auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, dont le montant figure sur le relevé de compte ci-joint.

Nous vous invitons à procéder, sans délai, au paiement de cette somme, selon les modalités suivantes :

- Par carte bancaire ou simple RIB depuis **votre espace client, en scannant le QR Code ci-contre.**
- Par virement bancaire sur le compte de la Sacem (en précisant votre numéro client) :
IBAN : FR7630004040140042044162365 BIC : BNPAFRPPXXX
- Par chèque à l'ordre de la Sacem en indiquant votre référence client



Si vous venez d'effectuer le paiement, nous vous remercions de ne pas tenir compte de ce rappel.

A défaut de paiement de l'intégralité de la somme indiquée **par retour**, nous nous trouverons dans l'obligation de prendre toutes mesures utiles pour procéder au recouvrement de notre créance afin de sauvegarder les intérêts des créateurs de musique que nous représentons, ce qui vous exposera au paiement de frais supplémentaires.

Pour toute précision, votre espace client sur le portail Sacem est accessible à tout moment, et vous pouvez également contacter votre Délégation au 05 67 34 81 80 ou dl.toulouse@sacem.fr.

Mélanie SESCOSE
Délégue régionale

PJ : Relevé de compte

La loi prévoit aux articles L.122-4 à L.335-10 du Code de la Propriété Intellectuelle, que l'auteur doit donner son autorisation et recevoir une rémunération pour la diffusion publique et la reproduction de ses œuvres. Diffuser au public ses œuvres sans autorisation est assimilé à de la contrefaçon et peut être puni d'une peine allant jusqu'à 300 000 euros d'amende.

Et si vous utilisiez
mieux la musique?

» SACEMPRO.FR



RÉDUCTIONS
CONSEILS
MATÉRIELS AUDIO-VIDÉO
PLAYLISTS

Société
des Auteurs
Compositeurs
et Éditeurs de Musique

225 avenue Charles de Gaulle
92528 NEUILLY SUR SEINE CEDEX
France

Tél. : 01 47 15 47 15
www.sacem.fr

Société civile
à capital variable
775 675 739
RCS Nanterre

La musique accompagne nos vies et, depuis 1851,
la Sacem accompagne celles et ceux qui la créent.
Plusieurs centaines de milliers d'auteurs, compositeurs et éditeurs l'ont choisie pour gérer
leurs droits d'auteur. Porte-voix des créateurs, partenaire de confiance des diffuseurs
de musique, la Sacem agit pour faire rayonner toutes les musiques, dans leur diversité.

Société à but non lucratif,
la Sacem contribue à la vitalité et au rayonnement de la création sur tous les territoires,
via un soutien quotidien à des projets culturels et artistiques.

**PLUS DE
85 % DES SOMMES
COLLECTÉES
REVERSÉES**

aux créateurs et éditeurs.

**PLUS DE 96
MILLIONS
D'ŒUVRES**

françaises et
internationales.



**PLUS DE
450 000
CRÉATEURS
ET ÉDITEURS
RÉMUNÉRÉS**



Ensemble, faisons
vivre la musique



**PRINCIPALE
RÉMUNÉRATION**

des auteurs, compositeurs
et éditeurs.



**PLUS DE 3 600
PROJETS
SOUTENUS**

un acteur culturel
local engagé.



**PLUS DE 60
BUREAUX
RÉGIONAUX**

en France métropolitaine
et outre-mer.

MERCI aux plus de 440 000 clients de la Sacem
qui diffusent la musique et la font vivre !

La musique accompagne nos vies et, depuis 1851, la Sacem accompagne celles et ceux qui la créent. Plusieurs centaines de milliers d'auteurs, compositeurs et éditeurs l'ont choisie pour gérer leurs droits d'auteur. Porte-voix des créateurs, partenaire de confiance des diffuseurs de musique, la Sacem agit pour faire rayonner toutes les musiques, dans leur diversité.

Société à but non lucratif, la Sacem contribue à la vitalité et au rayonnement de la création sur tous les territoires, via un soutien quotidien à des projets culturels et artistiques.

**PLUS DE
85 % DES SOMMES
COLLECTÉES
REVERSÉES**

aux créateurs et éditeurs.

**PLUS DE 96
MILLIONS
D'ŒUVRES**
françaises et
internationales.



**PLUS DE
450 000
CRÉATEURS
ET ÉDITEURS
RÉMUNÉRÉS**



**PRINCIPALE
RÉMUNÉRATION**
des auteurs, compositeurs
et éditeurs.



**PLUS DE 60
BUREAUX
RÉGIONAUX**
en France métropolitaine
et outre-mer.



**PLUS DE 3 600
PROJETS
SOUTENUS**
un acteur culturel
local engagé.

MERCI aux plus de 440 000 clients de la Sacem
qui diffusent la musique et la font vivre !

sacem



PAIEMENT EN LIGNE

Rendez-vous sur sacem.fr pour régler en une seule fois les sommes dues à la Sacem et à la Spré



PAIEMENT PAR TIP

Datez et signez le TIP Sacem qui se trouve au bas de votre relevé de compte Sacem.

Joignez un RIB/IBAN si la mention « joignez un RIB » est indiquée. Si vos coordonnées bancaires ont changé, merci de l'indiquer.



PAIEMENT PAR VIREMENT

Régalez par virement sur le compte de la Sacem :
IBAN : FR7630004040140042044162365
BIC : BNPAFRPPXXX

N'oubliez pas d'indiquer à chaque fois votre numéro de compte Sacem figurant sur la facture.
Plus simple : effectuez votre virement en une seule fois sur sacem.fr.



PAIEMENT PAR CHÈQUE

Joignez au TIP du relevé de compte Sacem un chèque à l'ordre de la Sacem



PAIEMENT EN ESPÈCES

Présentez-vous muni du/des TIP(s) à votre délégation. Le règlement en espèce est limité à 1 000€.

La musique accompagne nos vies et, depuis 1851, la Sacem accompagne celles et ceux qui la créent. Plusieurs centaines de milliers d'auteurs, compositeurs et éditeurs l'ont choisie pour gérer leurs droits d'auteur. Porte-voix des créateurs, partenaire de confiance des diffuseurs de musique, la Sacem agit pour faire rayonner toutes les musiques, dans leur diversité.

Société à but non lucratif, la Sacem contribue à la vitalité et au rayonnement de la création sur tous les territoires, via un soutien quotidien à des projets culturels et artistiques.

PLUS DE 85 % DES SOMMES COLLECTÉES REVERSÉES

aux créateurs et éditeurs.

PLUS DE **96**
MILLIONS
D'ŒUVRES
françaises et
internationales.



PLUS DE
450 000
CRÉATEURS
ET ÉDITEURS
RÉMUNÉRÉS



PRINCIPALE
RÉMUNÉRATION
des auteurs, compositeurs
et éditeurs.



PLUS DE **60**
BUREAUX
RÉGIONAUX
en France métropolitaine
et outre-mer.



PLUS DE **3 600**
PROJETS
SOUTENUS
un acteur culturel
local engagé.

MERCI aux plus de 440 000 clients de la Sacem
qui diffusent la musique et la font vivre !

sacem



PAIEMENT EN LIGNE

Rendez-vous sur sacem.fr pour régler en une seule fois les sommes dues à la Sacem et à la Spré



PAIEMENT PAR TIP

Datez et signez le TIP Sacem qui se trouve au bas de votre relevé de compte Sacem.

Joignez un RIB/IBAN si la mention « joignez un RIB » est indiquée. Si vos coordonnées bancaires ont changé, merci de l'indiquer.



PAIEMENT PAR VIREMENT

Régalez par virement sur le compte de la Sacem :
IBAN : FR7630004040140042044162268
BIC : BNPAFRPPXXX

N'oubliez pas d'indiquer à chaque fois votre numéro de compte Sacem figurant sur la facture. Plus simple : effectuez votre virement en une seule fois sur sacem.fr.



PAIEMENT PAR CHÈQUE

Joignez au TIP du relevé de compte Sacem un chèque à l'ordre de la Sacem



PAIEMENT EN ESPÈCES

Présentez-vous muni du/des TIP(s) à votre délégation. Le règlement en espèce est limité à 1 000€.